

Organisation des TEP :

Les exigences préalables à l'entrée en formation regroupent l'ensemble des conditions à remplir par le candidat pour suivre le cursus de formation BP JEPS spécialité Educateur Sportif. Ces exigences sont composées des tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation (TEP).

Le centre de formation des trois fontaines organise deux sessions de test :

- 1ère session le 12 juin 2018
- 2ème session le 20 juillet 2018

Nous avons fait ce choix, avec l'accord des directions régionales, afin de donner toutes les chances à chacun de participer à cette formation.

Lors de ces tests le jury sera composé de membres pris sur la liste des experts agréés

- Eve Tixador CTS
- Julie Leclerc CTS
- Leslie Hocquet : jury expert (DEJEPS mention CCE)
- Pierre Andreu : jury OF BEES 2

Dans le cas où notre jury OF serait absent, nous avons la possibilité de le remplacer par Frédérique Gaulias, Amélie Gayral, Manon Arguel. Toutes diplômées du BEES